

APPA

ASSOCIATION
DES PSYCHOTHÉRAPEUTES
PSYCHANALYTIQUES
DU QUÉBEC

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'A.P.P.Q. TENUE LE 23 MAI 1991,
AU 39 OUEST, BOULEVARD GOUIN, MONTREAL.

Présences: Frédéric Archibald
Bernard Beaudry
Michèle Bouchard
Denise Bourgault
Line D'Amours
Suzane Desroches
Maryvonne Delisle
Geneviève Deviller
Cécile Dionne
Renée Hould
Marie-Ange Khandjian
Réal Laperrrière
Martha Pagola
Robert Pelletier
Robert Pelsser
Hélène Richard
Monique Sabourin
Hubert Van Gijsegem

Note: En l'absence de la secrétaire de l'A.P.P.Q. Nicole Lanouette,
Renée Hould est mandatée pour la remplacer à cette réunion.

1. Adoption de l'ordre du jour:
Proposée par Denise Bourgault, secondée par Suzanne Desroches.
2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 14 juin 1990
- Suite au procès-verbal:
Point 10 b) loi de l'impôt
c) assurances

Monique Sabourin demande des précisions sur le développement de ces dossiers. Ces points seront repris en 4- Rapport Annuel.
Proposée par Cécile Dionne, secondée par Michèle Bouchard.

3. Informations:

Nil

4. Rapport annuel:

Le rapport annuel est lu et commenté par Robert Pelsser.

- 4.1- Commentaires de Suzanne Bouchard au sujet de la nouvelle pochette d'informations sur L'APPQ qui a été finalisée depuis peu. Elle aimerait que cette pochette soit distribuée à tous les membres actuels de L'APPQ. Robert Pelsser décrit le contenu de la pochette et confirme qu'elle sera distribuée à tous les membres.
- 4.2- Question sur les critères d'admission: Réal Laperrière explique les procédures adoptées par le Comité d'admission. Une entrevue d'évaluation d'un candidat peut être demandée. Le montant demandé pour l'étude du dossier d'admission est passé de \$25.00 à \$40.00 ce qui inclus les frais d'entrevue lorsque demandée. Chaque dossier est étudié par les 3 membres du Comité et doit faire unanimité.
- 4.3- Hélène Richard soulève le débat sur l'identité des membres de L'APPQ. Certains membres en règle ne semblent pas pratiquer selon une approche psychanalytique - bien que ceci soit un critère d'admissibilité dans l'association - Robert Pelletier suggère une réunion préparée spécifiquement sur ce débat de fond, avec des arguments et une réflexion préparés à l'avance.
Hubert Van Gijseghem appuie la tenue d'une telle discussion pour débattre de ces idées.
L'exécutif s'engage à revenir sur cette question très importante.